

Lutter contre les réformes Macron

Argumentaire n° 1 - Les entreprises et les barrières à l'embauche

Une enquête de conjoncture de l'Insee¹ datant de juin 2017 montre clairement que la rigidité de la réglementation du marché de l'emploi et le niveau du coût du travail ne sont pas les barrières à l'embauche principalement invoquées par les entreprises.

En effet, 47 % des entreprises se disent confrontées à des barrières quand il s'agit d'embaucher en CDI ou en CDD de longue durée.

Les freins à l'embauche invoqués par les entreprises se répartissent de la manière suivante :

- 28 % à cause de la situation économique (carnet de commandes),
- 27 % par des difficultés à trouver les compétences requises,
- 23 % du fait du coût du travail élevé,
- 18 % à cause de la réglementation du travail.

En matière de coût du travail, le frein à l'embauche le plus cité est le niveau des cotisations sociales (18 %) alors que le niveau élevé des salaires est moins évoqué (7 %). Les risques juridiques liés au licenciement représentent seulement 14 % du total des barrières liées à la législation encadrant le marché du travail. Le coût des licenciements est lui un peu moins évoqué (10 %)².

On constate que l'argumentation qui consiste à dire qu'un nouvel assouplissement du Code du travail créera des emplois ne correspond pas aux attentes des entreprises.

Les entreprises misent plutôt sur ce qui permettra de gonfler leurs carnets de commandes. Elles espèrent également une amélioration du système de formation (initiale et continue) pour pallier le manque de compétences et de qualification de la main d'œuvre.

Bien sûr, les entreprises confrontées à des barrières à l'embauche citent le coût du travail comme étant trop élevé, mais ce paramètre arrive seulement en troisième position.

Au final, 53 % des entreprises ne semblent pas éprouver de problème pour recruter, ce qui est un très bon indicateur que visiblement le Président Macron et son Premier ministre n'ont pas su prendre en considération.

1. Insee.fr, Éclairage, *Que nous disent les entreprises sur les barrières à l'embauche ?*, Note de conjoncture juin 2017.
2. Tous les résultats sont pondérés par les effectifs des entreprises enquêtées.

MARDI 12 SEPTEMBRE, POUR DEFENDRE NOS DROITS

TOUTES ET TOUS EN GREVE

